

Introduction

Le haut Moyen Âge occidental

Laurent FELLER

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne/Lamop

Bruno Judic

Université François-Rabelais – Tours

Les programmes des concours d'agrégation et de CAPES sont l'un des moyens dont dispose l'Université pour établir et entretenir un lien fécond entre la recherche et l'enseignement secondaire. Le haut Moyen Âge est de ce côté un terrain particulièrement important. Nous proposons ainsi dans cet ouvrage 128 documents concernant les sociétés occidentales durant le haut Moyen Âge qui ont tous été donnés comme sujet de commentaire aux candidats parvenus à l'oral et ayant tiré le Moyen Âge comme sujet de l'épreuve de programme en 2002 et 2003. L'intitulé de la question était alors : « Les sociétés du haut Moyen Âge en Occident de la moitié du VI^e à la fin du IX^e siècle. » Les auteurs de ce livre, responsables de cette question, ont désiré, après la fin des épreuves, et après un certain temps de viduité, faire profiter de leur expérience documentaire aussi bien leurs collègues enseignant cette période de l'histoire que les étudiants qui pourraient désirer prendre contact avec elle.

Ils se sont efforcé d'offrir une gamme très ouverte de documents, afin de couvrir le plus grand nombre de questions possibles et ce à travers l'ensemble du territoire considéré, c'est-à-dire la chrétienté occidentale. Beaucoup de ces textes sont des traductions des auteurs : ils assument pleinement la responsabilité des faux sens ou contresens qui pourraient se trouver. Ils ont également puisé de manière assez libérale dans des traductions déjà existantes et proposé des extraits de documents devenus des classiques (Grégoire de Tours, les *Gesta* des évêques d'Auxerre, ceux des abbés de Fontenelle, etc.) ou encore dans tel recueil de textes paru précisément au moment du concours.

Chaque texte est précédé d'un chapeau qui le présente brièvement et le situe rapidement dans un contexte problématique ou historiographique. La bibliographie est rassemblée en début de chapitre. Elle rappelle les principaux outils de travail, les manuels récents, souvent publiés d'ailleurs à l'occasion du concours mais ne cherche pas à entrer dans le détail érudit. Se voulant avant tout outil de travail pratique, elle ne dispense pas d'une recherche plus approfondie pour aborder les questions soulevées par les documents.

Le renouvellement de l'histoire du haut Moyen Âge en France

Depuis les années 1990, en France, le haut Moyen Âge, compris comme la période qui s'étend du VI^e siècle à la fin de l'Empire carolingien, s'affirme comme un champ d'étude particulièrement propice aux novations méthodologiques. Pour les spécialistes de l'histoire du haut Moyen Âge, la période apparaît comme un lieu privilégié du dialogue avec les sciences sociales, qu'il s'agisse de l'économie ou de l'anthropologie sociale et culturelle. La bibliographie disponible en langue française s'est ainsi profondément renouvelée durant la décennie 1990 à la faveur de publications de thèses d'État ou de thèses dites « de nouveau régime » ainsi

que par l'organisation de nombreuses réunions scientifiques, ayant donné lieu à des publications fortement innovantes. Les thèmes abordés ont eux aussi changé : les thématiques à dominante anthropologique, sur la parenté, l'espace, les élites sociales ou encore sur la résolution des conflits, ont fait irruption dans le champ et ont modifié ses contours. Sans se substituer à une histoire à dominante politique et religieuse, ils ont contribué à en redéfinir le contenu.

C'est en prenant acte de ces modifications que la question mise au concours de l'agrégation et du CAPES en 2002 et 2003 a été définie. En la choisissant et en la définissant de manière la plus large possible, le jury souhaitait permettre la divulgation auprès de toute une génération d'étudiants de problématiques que leurs études antérieures ne leur avait pas nécessairement permis d'aborder. En agissant de la sorte, il faisait en quelque manière acte de militantisme : la modification de la perception de cette période de l'histoire est extrêmement longue à opérer et les acquis de la recherche peinent à pénétrer dans le « grand public cultivé ». L'inscription au concours de cette question avait donc pour but de modifier cet état de fait en intervenant directement sur la formation d'une cohorte de futurs enseignants susceptibles, par la suite, de diffuser un état de la question plus à jour que la vulgate encore disponible.

Le public savant a, en effet, pour sa part, totalement modifié sa façon de penser cette période. Les manifestations du renouvellement du contenu et des méthodes de la spécialité apparaissent clairement à travers la multiplication des rencontres érudites dont les plus importantes ont peut-être été lancées par le programme de l'*European Science Foundation (ESF)* intitulé *The Transformation of the Roman World* dans les années 1990. Une quinzaine de colloques, organisés par des équipes à dominante anglaise, italienne et secondairement germanique, a permis de balayer toute la période allant du v^e au ix^e siècle, se focalisant sur ce que l'on appelait autrefois les âges obscurs et, par la mobilisation de toutes les sources à la disposition des chercheurs, notamment les sources archéologiques, entrepris de changer véritablement le regard que l'on avait sur ces temps. L'invention ou la divulgation de nouveaux concepts, comme par exemple celui d'ethnogenèse, la focalisation sur des périodes considérées comme particulièrement mal connues comme le vi^e siècle, la position de problèmes évidents mais pourtant plus que délicats, comme celui des frontières, ou comme celui de la définition des *regna* et des *gentes*, ont permis de ne plus considérer le monde barbare comme un tout homogène, déjà formé et cimenté par son hostilité à Rome et à sa civilisation au moment où ses éléments pénètrent dans l'Empire. Travaillant sur des zones chronologiques de confins, là où sans doute les savoirs académiques étaient les plus malléables, le programme a réussi enfin à faire en sorte que collaborent efficacement archéologues et historiens. Pour des raisons diverses, qui tiennent autant au peu d'intérêt porté par les instances chargées de la recherche pour ce programme qu'au faible nombre des spécialistes de la période alors disponibles, la participation française a été très réduite.

La réception des résultats de ces recherches par le public universitaire français a très réellement et très efficacement modifié le paysage historiographique. Son renouvellement s'est opéré en plusieurs temps. Les publications, en langue anglaise, d'abord, ont été disponibles très rapidement et elles ont servi de base problématique à une série d'entreprises collectives comme d'initiatives individuelles qui ont marqué la fin des années 1990 et le début des années 2000. Une rencontre organisée à Lille en 1997 a eu des effets considérables, dans la mesure où elle a permis de réunir les interlocuteurs français qui n'avaient pas pris part aux colloques de l'ESF et certains des protagonistes britanniques, allemands et italiens de ce programme¹. Le

1. *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne (début ix^e siècle aux environs de 920)*, R. Le Jan (éd.), Lille, 1998.

thème choisi, *la royauté et les élites*, portait en germe un certain nombre de développements qui se sont cristallisés dans deux programmes successifs, le premier portant sur « Les transferts patrimoniaux durant le haut Moyen Âge » (1999-2002) et le second sur « Les élites durant le haut Moyen Âge » (2003-2009). Ils ont l'un et l'autre contribué à la définition et à la diffusion de problématiques nouvelles, centrées sur les thèmes à caractère anthropologique caractéristiques de l'acquis des programmes européens. On en retrouve d'une certaine manière la trame dans le plan de cet ouvrage.

D'autre part, les années 1990-2000 ont également vu l'accès aux postes universitaires les plus en vue d'une nouvelle génération de spécialistes, davantage sensibles que leurs prédécesseurs aux problématiques à connotation anthropologique et, surtout, ayant le goût du travail en équipe. D'un autre côté, le renouvellement des disciplines techniques parfois très pointues sur lesquelles doit nécessairement s'appuyer toute érudition a considérablement aidé cette démarche. Ainsi, l'importance nouvelle donnée au latin médiéval, considéré comme une spécialité à part entière et non comme un diverticule ou un avatar du latin classique, doit être soulignée. La collaboration entre philologues et historiens en matière d'édition de textes ou, fait relativement nouveau en France, de traductions, a permis d'enrichir considérablement la réflexion sur la nature des sources, sur leur fonction, et sur l'usage que l'on pouvait en faire, en commençant d'intégrer les réflexions sur la « literacy » ou la « scripturalité » à l'intérieur de la discipline. L'originalité de beaucoup de ces travaux est que souvent ils reposent sur des collaborations et des travaux d'équipe. Ce sont alors les fruits de séminaires de traduction ou de réflexions sur les sources². Des méthodes de travail nouvelles pour l'Université française se sont ainsi construites. Elles font préférer le travail collectif d'équipes aux compétences multiples au travail solitaire d'érudits étroitement spécialisés. Enfin, l'archéologie a connu un développement tout à fait remarquable et a pu être tout naturellement intégrée dans les problématiques des historiens des sociétés, attentifs aux signes de la distinction sociale comme aux vestiges de la culture matérielle et à ceux de l'habitat. L'approche faite de la question des habitats a été là aussi considérablement rajeunie³.

Ainsi, aussi bien les méthodes de travail que les thèmes de réflexion sortent-ils renforcés et considérablement rénovés de la décennie 1990. C'est de cela que le jury a voulu tenir compte en proposant un thème de réflexion sur les sociétés européennes du haut Moyen Âge.

La définition de cette question était destinée à permettre aux étudiants d'entrer intimement en contact avec cette période, ces questionnements scientifiques et ces méthodes renouvelées. L'effort intellectuel exigé de tous, et consenti par tous, lors de la préparation aux concours, était de nature à modifier les perceptions d'une période complexe et riche, beaucoup plus ordonnée et normée que ce que l'on en retient souvent. Les textes que nous proposons ici visent à faciliter la prolongation de cet effort.

-
2. Ainsi, la traduction, souvent mise à contribution dans ce volume, des *Gesta* des évêques d'Auxerre est-elle le résultat d'un travail d'équipe associant très étroitement historiens et philologues : M. Sot et G. Lobrichon, *Les gestes des évêques d'Auxerre*, Paris, 2002 (Belles Lettres). D'autres entreprises peuvent également être mises en avant, par exemple celle de la traduction de la correspondance de Frothaire évêque de Toul : *La correspondance d'un évêque carolingien, Frothaire de Toul (ca 813-847)*, M. Parisse (éd.), Paris, 1998 ; dans le champ de l'érudition italienne, on retiendra la très grande réussite qu'est, à tout point de vue, l'édition du cartulaire de Sainte-Sophie de Bénévent : *Chronicon Sanctae Sophiae*, J.-M. Martin (éd.), Rome, 2000 (Istituto Storico Italiano per il Medio Evo. Fonti per la Storia dell'Italia medievale, n° 3). Ce ne sont là que des exemples, pris dans une liste bien plus longue et qui sont destinés à illustrer la vigueur de la tradition érudite la plus intelligemment conçue dans le paysage historiographique français.
 3. Voir, parmi une littérature abondante : *Vivre à la campagne au Moyen Âge. L'habitat rural du v^e au xiv^e siècle (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*, E. Faure-Boucharlat (éd.), Lyon, 2001, doc. d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, 21 ; E. Peytremann, *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du iv^e au xiv^e siècle*, Saint-Germain-en-Laye, 2003.

La chronologie

La chronologie posait un véritable problème parce que de sa définition dépendait évidemment la compréhension du sujet. On ne désirait pas, en effet, proposer aux candidats une méditation sur le programme de l'*ESF* alors en cours d'achèvement ou une réflexion sur ceux qui étaient en train de se développer, mais bien de prendre connaissance d'un objet scientifique particulier, les sociétés occidentales du haut Moyen Âge, et de se donner les moyens de le traiter. Il était nécessaire pour cela de donner des bornes claires évitant, en particulier, les chevauchements avec l'Antiquité. En ce sens, évidemment, on s'éloignait du questionnement qui avait été celui de l'*ESF* : aussi bien s'agissait-il d'abord de recruter des professeurs du secondaire et non des spécialistes de l'histoire du haut Moyen Âge occidental – même si on espérait bien aussi ne pas décourager les vocations de hauts médiévistes en proposant un tel thème.

On a donc pris les choses à partir d'un moment où la situation géopolitique de l'Europe était à peu près stabilisée, c'est-à-dire après l'installation en Italie du dernier des peuples germaniques arrivés en Europe, les Lombards, ce qui amenait au milieu du VI^e siècle. L'avantage était d'éviter les perturbations introduites par la forte présence byzantine dans les affaires de l'Occident qui dure jusqu'à la fin des guerres gothiques dans les années 530 et de ne pas avoir non plus à traiter la passionnante mais très difficile question de la domination des Goths en Italie. C'était un parti pris, celui de se détourner de la question de la transformation des structures de l'Antiquité pour étudier celles de l'objet nouvellement apparu, en affirmant son identité. Il fallait enfin éviter de rendre l'objet difficile à maîtriser du fait de la complexité de ses marges.

Les inconvénients étaient évidents : on ne pourrait pas aborder directement ce qui avait fait toute l'originalité du grand programme de l'*ESF*, c'est-à-dire la question des continuités et des ruptures. On prenait un objet déjà là afin de l'étudier et l'on considérait les sociétés européennes comme un donné pouvant être étudié pour lui-même. Un certain nombre de conséquences découlaient de ce parti pris. Par exemple, les questions de l'établissement des Francs dans l'Empire, de leur conversion comme de leur ethnogenèse ne seraient pas abordées directement ; le problème des formes intermédiaires comme celles qui se développèrent aux V^e et dans la première moitié du VI^e siècles en Italie ou en Espagne ne serait pas non plus traité. D'un autre côté, le changement de périodisation évitait de reprendre la date fétiche de 476 et de faire de la restitution des insignes impériaux à Byzance un point de départ. On reléguait ainsi la question des événements politiques au rang des accessoires utiles, dont la connaissance est nécessaire, mais dont la maîtrise ne saurait suffire à établir la compréhension d'une époque historique.

Pour ce qui est de la fin de la période, des considérations analogues ont guidé le choix. On est parti du postulat selon lequel une forme politique, en l'occurrence ici l'Empire, correspond d'abord à un certain état de la société qui la sous-tend et la soutient. En conséquence, la disparition de la structure politique essentielle qu'est l'Empire renvoie d'abord à une transformation sociale en cours ou en voie d'achèvement. Le IX^e siècle doit ainsi être considéré comme un moment d'accélération du changement social qui s'exprime à travers l'impossibilité de maintenir plus longtemps des institutions publiques d'une ampleur européenne : si les souverains ne peuvent plus diriger un espace aussi vaste, c'est aussi parce que l'organisation interne de l'aristocratie qu'ils commandent et à travers laquelle ils gouvernent change profondément durant la seconde moitié du IX^e siècle. Les événements politiques postérieurs, ceux du X^e siècle, sont la conséquence de cette mue sociale, qui renvoie également à l'épuisement de thèmes idéologiques renouvelés de l'Antiquité et réactivés sous le règne de Charlemagne. Nous avons ainsi considéré que la période qui va de la mi-VI^e à la fin du IX^e formait un bloc à l'intérieur duquel la société pouvait être perçue et étudiée pour elle-même.

Choix des textes et plan

Nous avons divisé l'ouvrage en six grandes parties, sept si l'on compte un chapitre liminaire. Il s'agissait de proposer, comme on l'a déjà dit, une gamme typologique aussi vaste que possible afin de proposer une grande variété dans le choix des sujets. On s'est efforcé de ne rien laisser dans l'ombre, même si tel ou tel aspect de la question a pu être privilégié du fait des tropismes des membres du jury.